



AMITIES D'AUTOMNE

21, avenue d'Arromanches – 94100 Saint-Maur-des-Fossés
Tél : 01 48 85 94 43 E-mail : amities.automne@wanadoo.fr
<https://amities-dautomne-94.com>

Saint Maur, le 22 décembre 2020

Le mot du Trésorier

Comme tous les ans à pareille époque, c'est le moment de se pencher sur l'avenir de votre association en préparant le budget pour l'année suivante.

Cette année sera marquée par le manque de recettes générées par nos activités (7 mois au lieu de 12) alors que les charges courantes resteront stables.

La mise en place du chômage partiel et le maintien de la subvention communale permettront néanmoins de contenir la trésorerie en équilibre pour 2020.

Le Conseil d'Administration ayant décidé, à juste titre, de minorer les cotisations 2021 pour les adhérents à jour de leur cotisation 2020, ceci va engendrer à nouveau une diminution de recettes sur ce poste. Quelles seront les recettes sur les autres postes, nous ne pouvons rien prévoir en la situation actuelle.

Aussi chères Adhérentes et chers Adhérents, compte tenu de l'incertitude qui nous attend pour la prochaine année, nous comptons à nouveau sur votre aide (dans la mesure de vos possibilités) pour maintenir votre association, en faisant un don, quand vous renouvelerez votre adhésion (celui-ci fera l'objet d'un reçu qui vous permettra de le déduire de vos impôts et ainsi il ne vous en coûtera que 34%) et je vous en remercie d'avance.

Pour le moment je vous souhaite une très bonne fin d'année 2020 et une bonne année 2021, mais surtout pour le 31 décembre remémorez-vous la chanson d'Eddy Mitchell « *pas de bisous bisous sous le gui avant le vaccin contre le covid 19.* »

Le Trésorier

Claude LEROUX



C'EST QUOI ?

Nous vous avons joint à ce mini bulletin une carte de vœux avec un superbe « arbre de vie ». Cet arbre exposé au Club a été peint par une de nos adhérentes, membre du conseil d'administration, Madame Joëlle VILCOCCQ.

Cet arbre illustre la vie, les racines et la nature.

Cet arbre puisse-t-il nous aider tous autant que nous sommes à passer ce cap difficile que nous sommes en train de vivre.

Merci à toi Joëlle pour ce très bel ouvrage.

Bonjour à toutes et tous,

2020, quelle année, au revoir année maudite.

2021, coucou j'arrive.

En tout premier lieu, je vous souhaite à vous et à vos proches tous mes vœux, santé, bonheur, prospérité.

Une fois n'est pas coutume, et comme vous pouvez le remarquer, je cède la page une de ce mini bulletin à notre trésorier.

Depuis quelques jours, **votre club de jour est à nouveau ouvert** (avec les gestes barrières obligatoires). Ce sont cinq mois inquiétants, sombres et tristes qui nous ont séparés. Nous avons tenu à ouvrir pour que les personnes seules puissent se retrouver pour leurs plaisirs favoris durant ces périodes de fêtes.

La danse en ligne et la gym douce feront leur retour dans quelques semaines, nous attendons les « jauges » de sécurité pour reprendre du service. Alors patience.

Lors d'un conseil d'administration avec vote par correspondance (c'est de l'inédit pour Amitiés d'Automne), il a été décidé de porter la cotisation 2021 à 50€, mais, car il y a un mais, le dit conseil a considéré que les deux fermetures administratives pour confinement ne devaient pas nuire aux adhérents.

En conséquence, un geste « amical » amenant une baisse de 50% de cette cotisation 2021 sera appliquée. **Ce n'est donc pas 50€, mais 25€ qui vous seront demandés pour 2021 et uniquement aux adhérents à jour de leur cotisation 2020.** Nous avons pensé que cet effort pour vous fidéliser sera apprécié à sa juste valeur.

Je vous rappelle que les dons sont les bienvenus et qu'un reçu fiscal vous sera adressé. Pour information vous pouvez déduire 66% de ce don (pour exemple, un don de 100€ vous reviendra à 34€, un don de 50€ reviendra à 17€ ou un don de 75€ reviendra à 25€50). Alors ouvrez grand votre cœur pour votre association.

Je peux vous annoncer la mise en place non pas d'une, mais de deux navettes municipales, électriques, donc écologiques et gratuites pour tous les seniors de St MAUR.



Ces navettes ne seront accessibles que pour les personnes munies du « PASS SENIOR ».

Si vous n'êtes pas en possession de ce fameux « PASS » qui est gratuit, il vous suffit de vous adresser à notre secrétariat pour avoir les renseignements utiles.

N'oubliez pas que la vente expo annuelle n'a pu se dérouler comme chaque année, mais toutes les créations de nos ateliers manuels sont à la vente. Ici encore, merci de vous adresser à notre secrétariat.

En début d'année, je tiens à remercier la municipalité, le pôle seniors et maintenant notre conseillère municipale Madame Marie-Thérèse DEPICKERE pour toutes les aides que nous avons pu recevoir de leur part.

En espérant vous revoir dès que possible pour festoyer, jouer, s'éclater, rire, dialoguer et j'en passe...

Bonne année 2021.

Bonne lecture et à bientôt.

Le Président

Pierre VANNIER